



---

**VILLE DE PINCOURT**  
**POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

---

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

CADRE DE RÉFÉRENCE

STRATÉGIE D'INTERVENTION

PLAN D'ACTION 2013-2015

Élaboration conduite par :



Le 31 janvier 2013

# Politique de développement social - Document Ville de Pincourt

---

## Sommaire

MOT DU MAIRE .....	3
INTRODUCTION .....	4
HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE – MISE EN CONTEXTE.....	5
COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE PILOTAGE.....	6
PORTRAIT – DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES .....	7
INVENTAIRE DES MESURES MUNICIPALES ACTUELLES.....	10
CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA VILLE DE PINCOURT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	12
STRATÉGIE GÉNÉRALE D’INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL .....	15
DE LA VILLE DE PINCOURT.....	15
ÉLÉMENTS DE COHÉSION AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE .....	17
DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRC VS) .....	17
PLAN D’ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 PAR CLIENTÈLES .....	21
PLAN D’ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 DÉTAILLÉES .....	22
MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....	24
CONCLUSION .....	25
REMERCIEMENTS.....	26
NOMENCLATURE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION .....	26
BIBLIOGRAPHIE.....	28
ABRÉVIATIONS - DÉFINITIONS .....	28

## MOT DU MAIRE

Au nom de la Ville de Pincourt, je me dois de souligner et remercier la belle participation de plus de 268 citoyens et citoyennes qui ont accepté de nous consacrer de leur temps pour pouvoir les informer sur le projet de la ville. Nous les remercions de nous avoir permis de les consulter sur l'état de la situation actuelle et les constats qu'ils en ont fait, ou encore, pour les recommandations qu'ils ont formulées.

Je remercie la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent pour son partenariat majeur dans le déploiement du projet pilote qui nous mène à l'adoption de cette politique d'intervention en développement social municipal.

Le conseil municipal veut également souligner la contribution du ministère de la Famille et des Aînés, qui par ses programmes de promotion de l'adoption d'une politique familiale et celui de conduite de la démarche Municipalités amies des aînés (MADA), nous a permis de mener à bien, et dans les meilleures conditions, la réussite de notre démarche globale en développement social. L'accompagnement du Centre de Santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges (CSSS VS) et principalement le travail accompli sur l'élaboration du portrait sociodémographique de la ville de Pincourt furent également des gages de succès ; nous les en remercions. Finalement, la démarche *d'évaluation d'impact sur la santé* conduite par la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie sur la Politique de développement social de la ville de Pincourt doit également être souligné pour la bonification qu'elle apporte à la Politique et nous en remercions l'Agence.

Le plan d'action 2013-2015 suivant a été jugé suffisant à court terme pour mener les principales actions qui nous semblent les plus urgentes, mais il n'exclut pas la possibilité que d'autres actions notées dans notre compilation de commentaires, issus des consultations, puissent voir le jour au cours de la même période si l'opportunité se présente.

C'est sans aucune hésitation que la Ville a décidé de mettre de l'avant cette démarche de mobilisation citoyenne dans le but d'améliorer localement le cadre de vie de tous les citoyens.

Cette politique n'est pas la fin d'une démarche mais bien une étape de franchie dans la poursuite de cet objectif ultime visant l'épanouissement et le maintien d'une communauté active et en santé à Pincourt.

Yvan Cardinal  
Maire de Pincourt

## INTRODUCTION

Cette Politique de développement social est issue d'un travail de mobilisation et de consultation mené auprès des citoyens et partenaires du milieu municipal de Pincourt avec une emphase sur la participation citoyenne.

Elle établit un portrait, un cadre et des objectifs d'intervention en développement social municipal.

Finalement, elle expose un plan d'action prévisible sur trois ans qui verra le jour dès l'adoption de cette politique.

La tâche principale de la démarche a été d'assurer la mobilisation citoyenne dans la consultation et dans sa mise en œuvre. En effet, pour le moment, c'est quelques 90 personnes qui ont démontré un intérêt à s'investir dans sa mise en œuvre suite à son adoption par la ville de Pincourt.

La Politique de développement social étant complétée, il reste à la déployer pour les citoyens et citoyennes de Pincourt et à en tirer la meilleure expérience collective possible.

Clément Bergeron  
Chargé de projet et rédaction  
Conseiller principal en développement social  
CRÉ VHSL

## HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE – MISE EN CONTEXTE

La démarche de la Politique de développement social de Pincourt a été confiée en 2011 à un citoyen de Pincourt, Monsieur Clément Bergeron, qui a offert ses services professionnels bénévolement. Cette politique fait également le lien avec les projets de politique de la famille et de la démarche des Municipalités Amies des Aînés dans lesquels la ville s'est également engagée au cours de 2011.

Cette démarche municipale se voulait dès le départ un lieu de participation citoyenne qui nous a permis de joindre 268 personnes pour dialoguer, réfléchir et s'impliquer collectivement. Plusieurs groupes de discussion (22) et deux assemblées publiques nous ont permis de recueillir plus de 600 commentaires constructifs.

Au cours de cette démarche, nous avons établi un partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui permet la tenue, d'un point de vue régional, d'un projet pilote qui amène l'innovation et l'expérimentation en développement social au premier plan. À son terme, l'expérience de Pincourt qui fait déjà l'objet d'observations, fera aussi l'objet d'une évaluation et alimentera l'élaboration d'un guide pour une stratégie d'implantation du développement social en milieu municipal.

## COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE PILOTAGE

### Mandat du comité de pilotage municipal (CPM)

- Superviser la démarche d'élaboration de la Politique de développement social.
- Participer à la constitution des groupes de discussion.
- Élaborer le projet de plan de développement social.
- Recommander le plan de développement social à la ville de Pincourt.

### Composition du comité de pilotage municipal (CPM)

Nous nous sommes assuré que les exigences de notre entente avec le Carrefour Action Municipale Famille (CAMF) et le ministère de la Famille et des Aînés étaient prises en compte, puis nous avons identifié les sièges en fonction des nombreuses problématiques qui se présentent et des nombreux réseaux d'organisations à mobiliser. Voici donc dans le tableau ci-dessous la composition du comité de pilotage municipal avec quatorze (14) postes votants, quatre (4) postes de soutien et cinq (5) postes de partenaire.

Il est important de comprendre que les répondants votants doivent provenir d'une organisation locale, ou intervenante au niveau local selon le cas, puisque nous visons à mobiliser des réseaux d'organisations qui possèdent une lecture de la situation de Pincourt en matière de développement social et qui peuvent surtout contribuer à la mise en œuvre de la Politique de développement social.

Nombre	Postes	Votant ou non	Membres
1	Président - maire	Votant	Yvan Cardinal
2	Répondant famille/aînés au conseil	Votant	Stéphane Boyer
3	Répondant famille/aînés au conseil	Votant	Jim Miron
4	Répondant comité municipal VVS	Votant	Ghislain Paquet
5	Personnes aînées anglophones	Votant	Henry Wohler
6	Personnes aînées francophones	Votant	Colette Dubé
7	Famille	Votant	Claude Bouchard
8	Petite enfance	Votant	Gabrielle Gagné (CPE : Petits Mousses)
9	Jeune	Votant	Alexandre Wolford
10	Femme/égalité	Votant	Françoise de Cardaillac
11	Culture	Votant	Julie Hamel
12	Communautés culturelles	Votant	Lise Cayer (COMQUAT)
13	Personnes handicapées	Votant	Bertrand Legault (OPHQ)
14	Institutions locales	Votant	Henry Wohler
1	Animateur - Chargé de projet	Soutien	Clément Bergeron
2	Adjointe au chargé de projet	Soutien	Denise Bergeron
3	Directeur services communautaires	Soutien	Simon Grenier
4	Régisseuse de la bibliothèque	Soutien	Sylvie de Repentigny
1	Carrefour Action Municipale Famille	Partenaire	Marc-André Plante
2	Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges	Partenaire	Carmen Hébert

3	Commission scolaire des Trois-Lacs	Partenaire	Réal Beauchamp (Chêne Bleu)
4	Lester B. Pearson School Board	Partenaire	Jason Ferris (St-Patrick)
5	Sûreté Québec	Partenaire	Bruno Beaulieu

## PORTRAIT – DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Ces données ont été rassemblées par Carmen Hébert, organisatrice communautaire au Centre de santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges ; elles sont inspirées des données du Recensement de la population de 2006. Au début de 2013, nous mettrons à jour ces informations appuyées sur les données du Recensement 2011.

### Population

- Selon le dernier décret du gouvernement du Québec de 2011, Pincourt compte une population totale de 13 679 habitants, soit une augmentation de 22 % depuis 2006 (11 195 habitants).
- 20,6 % de la population sont des jeunes de moins de 15 ans (comparativement 16,6 % pour l'ensemble du Québec).
- 9,9 % de la population sont des personnes âgées de 65 ans et plus. Elles sont proportionnellement moins nombreuses que dans l'ensemble du Québec (14,3 % de la population).

### Revenu des familles

- On observe un revenu moyen après impôt plus faible à Pincourt (65 156 \$) que dans Vaudreuil-Soulanges mais plus élevé que pour l'ensemble du Québec (59 486 \$).
- Le revenu est le plus élevé chez les familles avec un couple (67 805 \$).
- Le revenu est plus faible chez les familles monoparentales (47 895 \$) en particulier lorsque le chef de famille est une femme (45 235 \$).

### Situation d'emploi et chômage

- La proportion de la population en emploi est de 70,3% soit un taux nettement supérieur au taux d'emploi québécois (60,4 %).
- La proportion de la population au chômage est de 4,7 % comparativement à 7 % pour le Québec.

### Scolarité

- 19 % de la population n'a aucun certificat, diplôme ou grade (comparativement à 25 % pour le Québec).
- La proportion de la population possédant un diplôme, un certificat ou un grade est donc de 6 % supérieure à la moyenne québécoise.
- 25 % des diplômés possèdent un DES ; 41 % ont un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'un cégep ; 15 % ont un diplôme universitaire.

### Logement

- Une majorité de logements privés, soit 3 585, sont occupés par des propriétaires ; ce qui représente 87,5 % des logements.
- Le nombre de logements privés occupés par des locataires est de 510, soit 12,5 % des logements.

### **Transport**

- La très grande majorité de la population occupant un emploi (85 %) se déplace vers leur lieu de travail au moyen de leur propre véhicule.
- En 2006, seulement 5 % des gens utilisaient le transport en commun pour aller au travail. Une augmentation de l'utilisation du transport en commun a cependant été observée après les mesures incitatives qui ont été mises en place.

### **Soutien social**

- 66 % des familles ont un enfant ou plus, soit 2 165 familles.
- Sur un nombre total de 3 285 familles, 13 % sont des familles monoparentales, soit 445 familles.
- 19 % des ménages privés sont composés d'une personne seule, soit 785 ménages.
- Près d'une personne sur 5, soit 19 % de la population, déclare prodiguer des soins ou de l'aide à des personnes âgées sans rémunération.

### **Langue parlée et immigration**

#### ***Langues maternelles :***

- Le français est la langue maternelle de 55 % de la population.
- L'anglais est la langue maternelle de 35 % de la population.
- 2 % de la population possèdent le français et l'anglais comme langues maternelles.
- 8 % de la population ont une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

#### ***Langues parlées :***

- Le français est la première langue officielle parlée chez 57 % de la population.
- L'anglais est la première langue officielle parlée chez 41 % de la population.

#### ***Immigration :***

- Près de 11 % de la population ont le statut d'immigrant.

### **Populations avec incapacités**

- Les incapacités touchent tous les groupes d'âge, mais la proportion de gens avec incapacité est plus élevée chez les gens âgés, soit 28 % chez les personnes âgées de 65 à 74 ans et 60 % chez les 75 ans et plus.
- Les types d'incapacités sont principalement reliés à la mobilité, à l'agilité et à la douleur chronique.

### **Population de moins de 15 ans**



- Un pourcentage de 3 % de jeunes de moins de 15 ans éprouve des incapacités, soit 70 jeunes âgés de 0 à 14 ans.
- Les types d'incapacités les plus fréquents chez les jeunes sont reliés à des problèmes de santé chronique, à la déficience intellectuelle, à des difficultés à parler, à des troubles psychologiques ou d'apprentissage.

## INVENTAIRE DES MESURES MUNICIPALES ACTUELLES

### La famille dans la municipalité

L'engagement du Conseil de ville envers les familles pincourtoises est de longue date et se traduit par de nombreuses actions dont celles qui suivent. Ces informations sont fournies par la direction des Loisirs et des Services communautaires :

- engagement formel du Conseil de ville par la résolution 2009-12-408 confirmant la création du Comité de la famille composé du maire et de trois conseillers municipaux;
- politique de tarification familiale pour certaines activités offertes par la ville, notamment les camps de jour et la piscine;
- élaboration en 2008-2009 du plan directeur des parcs, espaces verts et milieux naturels dans le but d'offrir et de préserver un environnement propice à l'épanouissement des familles;
- adoption en février 2010 d'une politique de soutien aux Fêtes de citoyens dans le but de favoriser les contacts et les rapprochements dans nos quartiers;
- soutien financier aux familles pour la participation aux activités de sports de glace (hockey, ringuette, patinage artistique et patinage de vitesse);
- création et support au Comité Ville en Santé Pincourt, membre du réseau québécois de Villes et Villages en Santé;
- adoption en février 2010 d'une politique de soutien financier aux familles pour l'intégration au camp de jour des jeunes ayant des besoins spéciaux;
- offre d'une panoplie complète d'activités spéciales à caractère familial (Hiver en Fête, Journée des pompiers, Randonnée cycliste familiale, programmes de spectacles estivaux, animations spéciales, Fête des Voisins, etc.);
- offre d'activités reliées à la lecture par la bibliothèque (Une naissance - Un livre, Heure de conte);
- offre de plusieurs activités destinées aux parents et enfants à même notre programmation régulière (Maman poussette, Brico-Fun, ateliers spéciaux thématiques, activités durant la relâche scolaire, etc.);
- support de la ville envers la Société de logements abordables de Vaudreuil-Soulanges dans le but de favoriser l'accès au logement aux familles moins nanties;
- accès gratuit à la bibliothèque et ses différents services;

- aménagements d'un réseau impressionnant des parcs et espaces verts avec liens pédestres inter-quartiers;
- maintien annuel de plus de 11 kilomètres de pistes cyclables balisées dont le lien numéro 5 du circuit provincial "La route verte", l'un des plus importants réseaux de la région;
- mise en place et opération d'un "Centre de canicule" lors des conditions météo extrême;
- Parc Riverain pour redonner accès au plan d'eau en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Montréal;
- programmation spéciale dans le cadre de la "Semaine de la famille" en mai de chaque année;
- Soutien de nombreux organismes locaux, supra-locaux et régionaux.

### **Les aînés dans la municipalité**

La ville de Pincourt a aussi compris l'importance d'une population d'aînés active et en santé. Ses actions envers cette population incluent :

- support et collaboration étroite de la ville avec la Coopérative de Solidarité du Bel Âge de Pincourt visant l'implantation d'une coopérative d'habitation destinée aux personnes aînés autonomes et semi-autonomes;
- soutien annuel à l'Office Municipale d'Habitation de Pincourt (Logements HLM);
- création et soutien annuel aux Jardins communautaires de Pincourt;
- accès à l'ensemble des parcs municipaux, dont certains sont dotés de haltes panoramiques et de repos;
- diffusion des informations et appui aux différents organismes locaux et régionaux d'entraide dont les Repas-Partagés, le Parrainage civique, la Guignolée de la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, etc.
- accès gratuit à la piscine municipale et la bibliothèque;
- étude de faisabilité en 2011 d'un projet visant la gratuité du transport collectif pour les aînés sur le territoire de Pincourt. N.B. : transport collectif déjà en service sur le territoire;
- soutien professionnel et matériel à deux clubs d'aînés soit le Club de l'âge d'or de Pincourt et le Second Mile Club, un des seuls club anglophone en région;
- offre et support d'activités récréatives destinées spécifiquement aux aînés (Forme et Tonus, Ligue de pétanque, Ligue de poche baseball, Ligue de bowling, Club de marche du Faubourg, etc.);

- Soutien de nombreux organismes locaux, supra-locaux et régionaux.

## CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA VILLE DE PINCOURT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Préambule

Le cadre de référence en développement social de la ville de Pincourt est inspiré des réflexions et des échanges entretenus avec les membres du Groupe d'innovation en développement social ainsi que du cadre de référence de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Ce cadre de référence est défini dans le but de doter la ville de Pincourt de balises pour le déploiement à venir des actions relatives au développement social et au développement de sa communauté, et ce, par une vision globale commune. Soulignons que ce cadre de référence a été présenté et validé par 268 citoyens et citoyennes lors de la tenue des assemblées publiques et des groupes de discussion.

### La définition du développement social municipal

Le développement social municipal est une démarche qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens et citoyennes de tout âge et de toute condition ainsi qu'à favoriser le développement d'une communauté solidaire.

### La mission du comité de suivi de la Politique municipale de développement social

La mission du Comité de suivi est de :

1. favoriser la contribution des partenariats intersectoriels de tous les acteurs (locaux, supra-locaux et territoriaux) intervenant sur le territoire de la ville de Pincourt ;
2. favoriser la mobilisation des citoyens et des citoyennes dans le but de conseiller et d'orienter la ville en termes de priorités en développement social et en développement de la communauté puis, planifier et soutenir la réalisation des actions qui en découlent.

### Les processus privilégiés par la ville en développement social

Voici les processus que privilégie la ville et qui doivent être utilisés de manière complémentaire :

1. Favoriser la participation citoyenne : prendre part à l'action sous toutes ses dimensions (parler, se faire entendre, agir et prendre part aux décisions).
2. Favoriser et soutenir l'*empowerment* (gain de pouvoir) : posséder, acquérir ou se réapproprié un pouvoir, une capacité d'action ; être capable de choisir, de décider, d'agir.
3. Favoriser et soutenir la concertation et le partenariat : produire de l'*empowerment*, pouvoir partagé le fruit d'un travail intersectoriel.
4. Favoriser et soutenir le développement de la communauté : les processus en développement social doivent tenir compte des spécificités du territoire de la ville de Pincourt et favoriser l'*empowerment* de la communauté; l'approche territoriale intégrée (ATI) est une initiative liée à l'ensemble des processus et des actions.
5. Favoriser l'harmonisation des politiques municipales et publiques : développer et/ou influencer l'adoption de politiques saines (locales, territoriales, régionales, nationales) pour favoriser la participation des citoyens et des citoyennes et leur *empowerment*.

6. Lutter contre les inégalités sociales et économiques : favoriser l'accès à l'éducation, au travail, à la santé, aux loisirs, aux sports et à la culture en misant sur le potentiel des personnes, leurs forces, leurs talents, leurs compétences, leurs expertises.

### **Les valeurs mises de l'avant par la ville en développement social**

1. La justice sociale : se dit de ce qui exige des conditions de vie équitable pour chacun ; c'est un principe de justice qui reconnaît l'existence d'inégalités économiques entre les personnes et qui permet la création d'institutions, de règles, d'organisations et d'actions atténuant ces inégalités.

La justice sociale comporte la justice distributive et la justice commutative. La justice distributive, c'est le principe de justice fondé sur la solidarité, c'est-à-dire que chaque individu donne à la société en fonction de ses capacités et reçoit en fonction de ses besoins, et ce, afin que chacun vive décemment. La justice commutative, c'est le principe de justice fondé sur la réciprocité, c'est-à-dire que chaque individu reçoit l'équivalent des services qu'il a rendu à la collectivité.

La justice sociale est un moyen de parvenir à une fin aussi bien qu'une fin en soi.

2. L'égalité des sexes : voici deux définitions issues de la politique d'Égalité et de Parité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : 1) l'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils bénéficient des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux, des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et des mêmes possibilités de bénéficier des résultats (...) on a toutefois constaté qu'un traitement identique ne connaît pas nécessairement des résultats égaux ; 2) l'équité : l'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes ; afin d'assurer l'équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales ; l'équité mène à l'égalité.

3. L'engagement et la participation citoyenne : c'est l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée sous trois dimensions : 1) la participation politique au processus électoral ; 2) la participation démocratique aux débats dans l'espace public ; 3) la participation sociale ou civique aux instances de base de la société civile par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan de la communauté municipale.

4. Le développement durable : c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement municipal.

### **Les champs d'intervention du développement social municipal**

1. Les clientèles : famille, petite enfance, jeunes, femmes, aînés, communautés culturelles, personnes handicapées.
2. Les territoires : quartier, ville, supra-municipal, territorial (MRC/santé/scolaire).

3. Les secteurs : santé, communautaire, municipal, emploi, éducation, développement local, économie sociale.
4. Les thématiques spécifiques : loisir et sport, culture, sécurité publique, aménagement du territoire, habitation et logement social, transport, environnement, organisation municipale, soutien aux organismes communautaires, sécurité alimentaire, participation citoyenne, égalité, communautés culturelles, garderies, saines habitudes de vie, concept du vieillissement actif, lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, développement du capital social, persévérance scolaire, aidants naturels, etc.

### **Quelques définitions en développement social municipal**

1. La famille : c'est la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement affectif, cognitif et social ; elle grandit en favorisant les liens inter générationnels ; elle englobe l'ensemble des gens ayant les liens familiaux qui partagent des expériences de vie communes selon leurs réalités propres à chacune des étapes de leur vie ; elle est biparentale, monoparentale, homoparentale, conventionnelle et recomposée. (Références : Carrefour Action municipale famille).
2. Les personnes âgées : le vieillissement actif, la sécurité, la santé et la participation active sont les besoins exprimés par nos aînés, il nous faut créer les conditions propices à leur réalisation. Les personnes âgées sont, pour nous, âgées de 50 ans et plus, au travail, ou à la maison, ou à la retraite, ou handicapées.

## **STRATÉGIE GÉNÉRALE D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA VILLE DE PINCOURT**

Au cours de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social de la ville de Pincourt (PDS P), nous avons confié au Centre québécois de développement durable (CQDD) la responsabilité de compiler et classer les quelques 600 commentaires issus des nombreuses consultations qui ont été tenues de même que de proposer après analyse les recommandations qui en découlent.

Cette recommandation définit pour la ville de Pincourt sa stratégie générale d'intervention en matière de développement social. La première activité prévue au plan d'action de la PDS est la création d'un réseau social permanent qui sera soutenu par les ressources municipales nécessaires. Le reste des commentaires classifiés fait partie intégrale de la PDS, que ces commentaires se traduisent en action à court terme ou à plus long terme.

**Voici donc en quelques lignes les quatre étapes de la stratégie générale recommandée textuellement par le CQDD :**

### **Étape 1 :**

*Créer des lieux de réseautage entre les citoyens et les partenaires (comité de développement social, comités ponctuels et/ou thématiques, etc.).*

La création d'un Comité de suivi de la Politique de développement social constitue la base de la mise en œuvre du plan. La composition actuelle du comité de pilotage reflète bien les différents acteurs en développement social et pourrait donc servir à composer ce nouveau comité. Il est important de créer un espace de rencontres et de concertation afin d'assurer la mobilisation de tous les partenaires et la diffusion de l'information. Sur les bases du Comité de suivi, des comités ponctuels pour des projets touchant une clientèle plus spécifique ou des thématiques particulières pourraient aussi voir le jour. Enfin, la création de nouvelles infrastructures (maison de la culture, de la famille, des jeunes) pourrait soutenir également à long terme le réseautage entre les partenaires et avec les citoyens.

### **Étape 2 :**

*Établir un réseau social entre les citoyens et entre les partenaires.*

La réussite du Plan de développement social repose sur la capacité à mobiliser les forces vives du milieu par la création d'un réseau social entre les citoyens et entre les partenaires. Ce réseau social vivra notamment par la participation citoyenne, le bénévolat, l'entraide et la concertation entre les partenaires. La participation citoyenne constitue un véritable défi qu'il sera nécessaire de relever pour la réalisation du plan. La tenue des activités de plusieurs partenaires reposent en effet sur le bénévolat et l'implication de citoyens tout au long de l'année ou ponctuellement. Que ce soit par le biais de campagne de promotion, de sensibilisation ou divers incitatifs (reconnaissance, prix, etc.), il est nécessaire de bâtir une stratégie permettant de rejoindre tous les citoyens. Cette stratégie devra tenir compte de l'emploi du temps très chargé des ménages tout en faisant redécouvrir les avantages de la participation citoyenne.

**Étape 3 :**

*Utiliser les réseaux créés pour réaliser diverses actions liées au développement social.*

La ville ne pourra à elle seule réaliser l'ensemble des actions proposées par le Plan d'action en développement social. Conséquemment, plusieurs actions seront prises en charge par les citoyens et les partenaires mobilisés qui feront vivre ce projet à long terme. Un maillage partenarial sera ainsi à créer afin de s'assurer de la complémentarité des actions menées. Le Comité de suivi de la Politique de développement social ainsi que les comités ponctuels ou thématiques seront alors des espaces privilégiés pour la réalisation de ces projets qui s'ajouteront aux activités actuelles des partenaires. Selon les besoins, l'achat de services d'un partenaire local, supra-local ou régional sera nécessaire pour la réalisation de certaines actions nécessitant un soutien à long terme, une ressource permanente, etc.

**Étape 4 :**

*Soutenir une communication efficace et présente à travers les réseaux créés.*

Une communication efficace sera un enjeu en continu tout au long de la démarche afin de s'assurer que les initiatives mises de l'avant soient bel et bien connues des citoyens et des partenaires potentiels. Les réseaux créés constitueront alors des piliers importants d'une stratégie de communication.



## **ÉLÉMENTS DE COHÉSION AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES (MRC VS)**

La MRC VS a adopté et mis en œuvre au niveau territorial sa Politique de développement social durable depuis quelques années déjà (2008-2012) suite à une large démarche de mobilisation et de concertation des citoyens et acteurs du milieu.

La Politique de développement social de la ville de Pincourt (PDS P) s'inscrit dans le cadre de la Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges (PDS VS), plus précisément en lien avec trois axes spécifiques de son cadre d'intervention que sont les *Ressources et services*, la *Concertation et le partenariat* et la *Participation citoyenne*. Les deux autres axes de la PDS VS sont davantage de considération territoriale (MRC) que locale (ville).

Ainsi la ville de Pincourt vise à mener des activités qui s'inscrivent dans plusieurs objectifs de ces trois axes. Voici donc les axes, orientations et objectifs de la PDS VS dans lesquels la PDS P s'inscrit parfaitement. Nous citons ci-dessous de larges portions du texte intégral de la Politique de développement durable de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

### **Premier axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : RESSOURCES ET SERVICES**

#### **Orientation 1 :**

*Renforcer l'accessibilité aux ressources et services disponibles dans Vaudreuil-Soulanges.*

Objectif 1.1: Soutenir le développement de pratiques et de politiques soucieuses de renforcer l'accessibilité aux services offerts sur le territoire pour les populations les plus vulnérables.

Objectif 1.2: Favoriser la qualité et la disponibilité de services de proximité dans les différentes collectivités.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces deux objectifs sur son territoire en mettant à profit toutes les ressources de Vaudreuil-Soulanges et celles de la population de Pincourt ainsi qu'en assurant la diffusion organisée de toutes les ressources disponibles auprès de la population municipale.

#### **Orientation 2 :**

*Soutenir la consolidation et le développement des services dans Vaudreuil-Soulanges.*

Objectif 2.1: Favoriser et supporter le développement d'ententes inter-municipales et inter-organisationnelles de partage de services afin de maximiser l'utilisation des ressources, infrastructures et services actuellement disponibles sur le territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action la ville de Pincourt réalise cet objectif en étant partenaire de la RELIP de l'Île-Perrot (Régie des équipements en loisir de l'Île-Perrot), c'est une des actions prévues à notre plan d'action en matière d'immobilisations communautaires et de mise sur pied de services concertés.

**Orientation 3 :**

*Consolider la structure d'accueil de la région en priorisant les interventions autour des thématiques du logement, du transport, de la santé et de la formation.*

Objectif 3.1 : Consolider et bonifier l'offre de services de transport collectif présente sur le territoire et veiller à l'accessibilité économique de ces derniers.

Objectif 3.2 : Faire la promotion des services de transport communautaires existants afin de maximiser l'utilisation de ceux-ci (transport collectif inter-municipal et municipal, train de banlieue, taxi, service de covoiturage, transport médical et adapté).

Objectif 3.4 : Soutenir le partenariat local autour de la consolidation et de la bonification de l'offre de services sociaux et de santé afin d'en assurer l'accessibilité, la continuité et la qualité sur le territoire.

Objectif 3.5 : Appuyer la bonification de l'offre de services éducatifs, dont les services d'éducation aux adultes, autant ceux destinés à la population anglophone qu'à la population francophone du territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise les objectifs 3.1 et 3.2 par une action soutenue en ce sens telle que prévue dans son plan d'action. Nous avons également une activité prévue dans le sens de l'objectif 3.4. Finalement, l'objectif 3.5, bien qu'il ne soit pas établi comme prioritaire dans notre plan d'action triennal, n'en demeure pas moins une partie. L'objectif 3.5 est dans la mire et nous profiterons de toute opportunité qui se présentera en ce sens.

**Troisième axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : CONCERTATION ET PARTENARIAT****Orientation 1 :**

*Accroître la concertation et le partenariat intersectoriels en développement social durable.*

Objectif 1.1 : Maintenir une structure de concertation intersectorielle.

Objectif 1.2 : Mettre en commun et arrimer les différents outils sectoriels de planification du développement de la région.

Objectif 1.3 : Recenser, maintenir et développer des espaces sectoriels de concertation.

Objectif 1.4 : Favoriser la concertation autour d'objectifs et de besoins communs aux organisations francophones et anglophones.

Objectif 1.5 : Soutenir les initiatives qui contribuent au développement durable de la région.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces cinq objectifs au niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens.

## **Cinquième axe de la PDS de VS en lien avec la PDS de Pincourt : PARTICIPATION CITOYENNE**

### **Orientation 1 :**

*Stimuler et supporter le développement de projets citoyens.*

Objectif 1.1 : Outiller le citoyen afin qu'il exerce une citoyenneté active et responsable.

Objectif 1.2 : Promouvoir les mesures et programmes de soutien à l'initiative citoyenne et collective.

Objectif 1.3 : Reconnaître et mettre en valeur le caractère exemplaire de l'implication de citoyens à la vie de la région.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs au niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens et organisera les cadres d'une participation citoyenne favorisée et soutenue ; les services de la ville seront impliqués.

### **Orientation 2 :**

*Renforcer les pratiques d'inclusion citoyenne dans la gestion des services, ressources publiques et projets collectifs.*

Objectif 2.1 : Maintenir et encourager le développement de structures et de mécanismes de participation citoyenne dans les différentes municipalités et organisations de la MRC Vaudreuil-Soulanges.

Objectif 2.2 : Renforcer les pratiques de consultation et d'inclusion citoyenne dans l'élaboration et la gestion de projets collectifs locaux ou régionaux.

Objectif 2.3 : Favoriser la création d'espaces d'échanges informels entre les citoyens et leurs élus.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs en niveau municipal par le projet de création d'un réseau social permanent qui assurera le soutien à la mobilisation des partenaires et des citoyens et organisera les cadres d'une participation citoyenne favorisée (les lieux d'échanges et de concertation seront soutenus par les ressources nécessaires) ; les services de la ville seront impliqués.

### **Orientation 3 :**

*Appuyer le développement de pratiques, politiques et mécanismes de soutien à la participation des citoyens à la vie de la région.*

Objectif 3.1 : Soutenir des actions régionales et locales propices à l'épanouissement des familles.

Objectif 3.2 : Faire la promotion et encourager l'adoption de mesures de conciliation travail-famille au sein des entreprises et organisations de notre région.

Objectif 3.3 : Consolider les lieux de socialisation et d'activités jeunesse et intergénérationnels sur le territoire.

Application : Par sa PDS et principalement dans son plan d'action, la ville de Pincourt réalise ces trois objectifs au niveau municipal par les mesures prévues à son plan d'action concernant la jeunesse, la famille, les aînés et les formules d'intervention intergénérationnelle.

**PLAN D'ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 PAR CLIENTÈLES**

Le tableau suivant précise les priorités d'action prévues au plan 2013-2015 par clientèles de façon à démontrer clairement toutes les activités qui touchent chaque clientèle.

L'établissement des priorités et l'élaboration du plan d'action est le fruit du travail d'un sous-comité de la ville de Pincourt et du comité de pilotage ; le sous-comité était formé du maire Yvan Cardinal, des conseillers municipaux Stéphane Boyer et Jim Miron, du directeur général Michel Perrier, du directeur des Loisirs et des Services communautaires Simon Grenier et du chargé de projet Clément Bergeron.

**CLIENTÈLES**

**PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION TRIENNAL (2013-2015)**

**POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Numéros	Actions prioritaires	GÉNÉRALE	ENFANCE	FAMILLE	JEUNES	AÎNÉS	HANDICAPÉS	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	CULTURE
1	Promotion et création et mise en œuvre d'un réseau social de soutien par le bénévolat	X	X	X	X	X	X	X	X
2	Accueillir les arrivants	X	X	X	X	X	X	X	X
3	Organiser plus d'évènements familiaux			X					
4	Organiser le déploiement de travail de proximité auprès des jeunes				X				
5	Promouvoir l'accès au logement social	X	X	X	X	X	X	X	X
6	Améliorer et bonifier les communications de la ville	X	X	X	X	X	X	X	X
7	Bonifier le programme d'activités culturelles, sociales et sportives	X	X	X	X	X	X	X	X
8	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures locales	X	X	X	X	X	X	X	X
9	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures supra-locales et régionales	X	X	X	X	X	X	X	X
10	Améliorer l'offre de service en transport collectif et faire connaître le circuit	X	X	X	X	X	X	X	X
11	Favoriser le déplacement actif : compléter le réseau et revisiter la signalisation	X	X	X	X	X	X	X	X

Numéros	Actions prioritaires	GÉNÉRALE	ENFANCE	FAMILLE	JEUNES	AÎNÉS	HANDICAPÉS	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	CULTURE
12	Développer le programme d'activités pour les personnes âgées					X			
13	Élaborer, mettre à jour et diffuser un bottin des ressources en DS	X	X	X	X	X	X	X	X
14	Créer des endroits de regroupement	X	X	X	X	X	X	X	X
15	Promouvoir l'accès local aux services de santé de première ligne : clinique	X	X	X	X	X	X	X	X
16	Planifier la promotion des saines habitudes de vie	X	X	X	X	X	X	X	X
17	Organiser plus d'événements culturels	X	X	X	X	X	X	X	X
18	Bonifier la programmation jeunesse (clientèle générale et jeunes défavorisés entre autre)				X				
19	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux familles monoparentales			X					
20	Rendre accessible l'utilisation de la piscine et autres équipements aux personnes handicapées						X		
21	Programmer des activités en soutien aux jeunes décrocheurs				X				
22	Arrimer les CPE et les écoles élémentaires				X				
23	Conduire une stratégie de communication de la politique de développement social	X	X	X	X	X	X	X	X
24	Mettre sur pied un forum jeunesse (table de concertation permanente)				X				
25	Profiter des opportunités qui peuvent se présenter pour réaliser d'autres activités notées dans la compilation des commentaires issus des consultations	X	X	X	X	X	X	X	X
	<b>NOMBRE D' ACTIONS PAR CLIENTÈLES</b>	16	16	19	21	16	17	16	16

## PLAN D'ACTION – PRIORITÉS 2013-2015 DÉTAILLÉES

Le tableau suivant présente le détail du plan d'action incluant les moyens qui seront mis en branle pour réaliser chaque priorité.

L'établissement des priorités et l'élaboration du plan d'action est le fruit du travail d'un sous-comité de la ville de Pincourt et du comité de pilotage ; le sous-comité était formé du maire Yvan Cardinal, des conseillers municipaux Stéphane Boyer et Jim Miron, du directeur général Michel Perrier, du directeur des Loisirs et des Services communautaires Simon Grenier et du chargé de projet Clément Bergeron.

### PRIORITÉS DU PLAN D'ACTION TRIENNAL (2013-2015) POUR L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Numéros	Actions prioritaires	Acteurs municipaux impliqués	Acteurs externes impliqués	Échéancier début-fin	Responsable	Rôle de la municipalité
1	Promotion et création et mise en œuvre d'un réseau social de soutien par le bénévolat	SC		2013 - 2015	RH	Leader
2	Accueillir les arrivants	Tous les services	Partenaires, OBNSL + Bénévoles	2013 - 2015	Responsable des communications	Leader
3	Organiser plus d'événements familiaux	SC - TP	OBNSL	2013 - 2015	Directeur SC	Leader
4	Organiser le déploiement de travail de proximité auprès des jeunes	Comité de sécurité	OBNSL + bénévoles	2014 - 2015	SC	Partenaire
5	Promouvoir l'accès au logement social	DG	COOP, OMH et autres	2014 - 2015	DG	Partenaire
6	Améliorer et bonifier les communications de la ville	Tous les services	Partenaires	2013 - 2015	Responsable des communications	Leader
7	Bonifier le programme d'activités culturelles, sociales et sportives	SC - TP	OBNSL	2014 - 2015	Directeur SC	Leader
8	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures locales	DG		2013 - 2015	SC + TP	Leader
9	Poursuivre l'implantation d'équipements et d'infrastructures supra-locales ou régionales	DG	RELIP	2013 - 2015	DG	Partenaire
10	Améliorer l'offre de service en transport collectif et faire connaître le circuit	DG	CIT	2013 - 2015	DG	Partenaire
11	Favoriser le déplacement actif : pistes cyclables et trottoirs (compléter le réseau et revisiter la signalisation)	SC – TP - ST	CSSS, OBNSL écoles	2013 - 2015	SC	Leader

Numéros	Actions prioritaires	Acteurs municipaux impliqués	Acteurs externes impliqués	Échéancier début-fin	Responsable	Rôle de la municipalité
12	Développer le programme d'activités pour les personnes âgées	SC	OBNLS	2014 - 2015	Directeur SC	Leader
13	Élaborer, mettre à jour et diffuser un bottin des ressources en DS	SC	OBNLS VS + locales	2014 - 2015	RH	Leader
14	Créer des endroits de regroupement	DG	OBNLS + MRC + Ministères	2015	DG	Leader
15	Promouvoir l'accès local aux services de santé de première ligne : clinique	Conseil	CSSS VS	2015	DG	Ambassadeur
16	Planifier la promotion des saines habitudes de vie	SC	CSSS VS	2013 - 2015	RH	Partenaire
17	Offrir plus d'événements culturels	SC + bibliothèque + OBNLS + bénévoles	Autres bibliothèques de l'île	2014 - 2015	Directeur SC	Partenaire
18	Bonifier la programmation jeunesse ((clientèle générale et jeunes défavorisés entre autre)	SC	Écoles, CSSS VS	2014 - 2015	RH	Leader
19	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux familles monoparentales	SC	OBNLS, écoles et églises	2015	RH	Leader
20	Rendre accessible l'utilisation de la piscine et autres équipements aux personnes handicapées	SC – TP - ST		2015	ST	Leader
21	Programmer des activités en soutien aux jeunes décrocheurs	SC	OBNLS, écoles et bénévoles	2014 - 2015	RH	Partenaire
22	Arrimer les CPE et les écoles élémentaires	SC	CPE et écoles	2013 - 2015	RH	Facilitateur
23	Conduire une stratégie de communication de la politique de développement social	SC	OBNLS, partenaires	2013	Responsable des communications	Leader
24	Mettre sur pied un forum jeunesse (table de concertation permanente)	SC	OBNLS, écoles	2014 - 2015	RH	Facilitateur
25	Profiter des opportunités qui peuvent se présenter pour réaliser d'autres activités notées dans la compilation des commentaires issus des consultations	Conseil	A déterminer	2013 - 2015	Conseil	À déterminer



## MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dès son adoption en janvier 2013, la Politique de développement social pourra compter sur le soutien d'un comité de suivi désigné par le conseil de ville de Pincourt et composé des membres actuels du comité de pilotage. Ce comité de suivi aura pour mandat :

1. De superviser la mise en œuvre de la Politique de développement social;
2. De faire un bilan annuel des avancés de la Politique;
3. De recommander au conseil de ville des mesures ou projets qui soutiennent la réalisation de la Politique;
4. De fournir sur demande des avis au conseil de ville en matière de développement social.

La direction des Loisirs et Services communautaires assurera un encadrement fonctionnel de la Politique de développement social et l'Omni-Centre de même que les autres installations de la communauté seront mises à profit en développement social en fonction des disponibilités et des nouveaux besoins.

Tous les partenaires, organismes et bénévoles, de même que les 90 personnes qui ont déjà fait part de leur intention de s'impliquer seront concrètement invitées à le faire en participant à différents projets issus du plan d'action. Toute la population sera invitée à faire de même.

En plus du document même de la Politique, deux autres documents annexés à celle-ci font partie intégrante de la démarche de mise en œuvre de la Politique; il s'agit du document portant sur la *Classification et analyse des commentaires issus des consultations réalisées*, document produit par le Centre québécois de développement durable en juillet 2012 et du *Rapport sur les impacts potentiels et recommandations* produit par la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie en janvier 2013.

Avec l'ensemble de ces conditions de fonctionnement réunies, il nous semble que nous serons en mesure d'assurer la bonne conduite des travaux avec succès.

## **CONCLUSION**

À l'aide de cette Politique de développement social bien personnalisée pour la ville de Pincourt, nous croyons être en mesure de bien aborder sa mise en œuvre puisque la Politique définit les sentiers à suivre et les chantiers à engager pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens et citoyennes dans une communauté active et en santé.

## REMERCIEMENTS

### NOMENCLATURE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION

Nous tenons à souligner la participation citoyenne de toutes les participantes et tous les participants qui ont contribué à cette démarche d'information et de consultation sur le développement social de la ville de Pincourt. Nous le répétons, c'est 268 personnes qui ont investi de leur temps à l'avancement du développement social à Pincourt.

Nous tenons à faire connaître cette contribution exceptionnelle publiquement en publiant les noms de ceux d'entre eux qui nous ont fourni leurs coordonnées. Merci aussi aux 70 autres personnes qui n'ont pas été enregistrées nommément lors des rencontres mais qui ont aussi généreusement contribué.

Maintenant la Politique de développement social est adoptée et nous passons ensemble à l'étape de la mise en œuvre dans les trois prochaines années, soit de 2013 à 2015.

Merci à toutes et tous ! Et à bientôt !

Alain Lachapelle  
Alan Manthey  
Alexandre Wolford  
André D'Aragnon  
André Lamarre  
Ann Coulter  
Ann Walker  
Annick de Buhan  
Andrée Julien  
Annie Asselin  
Arianne Poirier  
Arun Chakraborty  
Assane Badji  
Ben Urwin  
Bruno Beaulieu  
Béatrice Agostini  
Bruce Corbett  
Betty Wohler  
Butch Boucher  
Paul Shallhorn  
Camille Blais  
Camille Bouchard Galarneau  
Carmen Hébert  
Carol Hainault  
Carol Malenfant  
Carole Chamberland  
Catherine Vigneault

Chantal Castonguay  
Chantal Macleod  
Christian Mercure  
Christiane Levac  
Christina Robert  
Christine Labelle  
Ciara Tweedie Smith  
Claire Trépanier  
Claude Beaulieu  
Claude Bouchard  
Claude Chamberland  
Claudia Cuerrier Auclair  
Claudine Delisle  
Clément Bergeron  
Colette Dubé  
Danielle Carboneau  
Debbie Smart  
Denis Robitaille  
Denise Bergeron  
Devin McAleer  
Diana Jackson  
Diane Marquez  
Diane Mercure  
Dimitri Karagiannis  
Dorothee Lepage  
Émile Tremblay  
Emmanuelle Bacon

Éric Richard  
Eugénie Bérubé  
Eustache Rwemalika  
Félix-Antoine Bourbonnais  
Francine Langlois  
Francis St-Amour  
Françoise de Cardaillac  
Frédéric Gagnon  
Gabrielle Gagné  
Gérald Labrosse  
Germain Landry  
Ghislain Paquet  
Gilbert Daoust  
Gilles Bergeron  
Gilles Besner  
Gilles Boyer  
Ginette Lefebvre  
Gordon Stanhope  
Gwen Douglas  
Heinrich Hofmann  
Henry Wohler  
Hugo St-Pierre  
Jack Bauer  
Jacques Richard  
Jason Ferris  
Jean Laflèche  
Jean-François de Wijngaert

Jean-Charles Richard  
Jean-Claude Manirakiza  
Jean-Guy Rousseau  
Jean-Marc Guy  
Jean-Marc Strati  
Jeannine Leduc  
Joanne Dery  
Jodie Lennon  
John Kinnear  
Josée Dugas  
Josée Maltais  
Josée Michaud  
Joshua Thomas  
Jim Miron  
Judith Préfontaine  
Julien Courcoul  
Julien Rivest  
Jutta Hofmann  
Joy Maderazo  
Gaétan Rousseau  
Kareen Nour  
Karine Labelle  
Kayla Bruna  
Kévin Morin Lockhead  
Liam White  
Linda Gaboury  
Lise Cayer  
Lise Leduc  
Lise Migneault Charlebois  
Louise Gosselin  
Lucie Lafleur  
Luke Vanderkamp  
Lyne Deschamps  
Marc-André Plante  
Marc-Antoine Lussier  
Marcel Lamoureux  
Marie-Andrée Laliberté  
Marie-Claude Marleau  
Mathieu Hébert  
Marcel Séguin

Margo Senécal  
Marianne Dumoulin  
Marilyn Peet  
Marla Newhook  
Marie Guernon  
Mario Ramos  
Martin Légaré  
Martin Raymond  
Martin Rhéaume  
Martin Rochon  
Mary Martin  
Matthieu Cyr Charest  
Maxime Robitaille  
Melanie Houle  
Michel Bergeron  
Michel Chartrand  
Michel Châtelois  
Michel Dubreuil  
Michel Perrier  
Michel Pratte  
Michel Wolford  
Michel Watier  
Michelle Campbell  
Mikai Alexandra  
Mike Malenfant  
Mireille Péladeau  
Myra Harrop  
Nadia Raymond  
Nataly-Ann Martel  
Nathalie Boisvert  
Nathalie Hébert  
Ndiaye Oumar Sy  
Nicholas Gilbert  
Nicole Drouin  
Nicole Guy  
Ninon Manton  
Normand Boyer  
Normand Leroux  
Ofelia Pinero  
Pascale Montpetit

Patrick Lauzon  
Paul Shallhorn  
Pauline Dandurand  
Pierre Déziel  
Rachel Lalonde  
Rafael Maliba  
Réal Beauchamp  
Réal Pontbriand  
Richard Dubois  
Richard Lalonde  
Robert Durocher  
Robert Trépanier  
Ronald Sloan  
Roxanne Chevrier  
Ruth Mc Farland  
Ryan Lankmann  
Sandra Umuheza  
Serge Lebeau  
Serge Desbiens  
Shirley Guimond  
Simon Grenier  
Sonya Godin  
Stéphan Brabant  
Stéphane Boyer  
Stéphane Séguin  
Steve Lacombe  
Steven Johnston  
Suzanne Danis  
Svetlana Doybidova  
Sylvie de Repentigny  
Sylvie Lord  
Thierry Martin  
Tim Rowcliffe  
Valeriy Fokin  
Véronique Chantigny  
Yanick Bernier  
Yvan Cardinal  
Yves Leroux  
Yvette Ouimet  
Yvon Bessette

## BIBLIOGRAPHIE

Politique de développement social durable de Vaudreuil-Soulanges – *Construire ensemble notre région de demain, 2008*

Classification et analyse des commentaires issus des consultations réalisées dans le cadre de l'élaboration de la Politique de développement social de la ville de Pincourt – *Version finale par le Centre québécois de développement durable (CQDD), 26 juillet 2012*

Portrait de la ville de Pincourt – *Document de travail* préparé par Carmen Hébert du Centre de santé et des Services sociaux de Vaudreuil-Soulanges, 21 février 2012

Évaluation d'impact sur la santé de la Politique de développement social de la ville de Pincourt – Rapport sur les impacts potentiels et recommandations produit par la *Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux (DSP ASSSM), 31 janvier 2013*

## ABRÉVIATIONS - DÉFINITIONS

Ambassadeur : la ville assume une représentation auprès d'une instance responsable d'un projet/service

CQDD : Centre québécois de développement durable

CIT : Conseil inter-municipal de transport

COOP : Coopérative

CRÉ VHSL : Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

DG : Direction générale

Facilitateur : la ville assume une fonction de soutien technique, financier ou en expertise dans un projet

Leader : la ville initie, coordonne et assume la responsabilité d'un projet

OBNLS : Organisations à but non-lucratif

Partenaire : la ville assume conjointement avec une autre instance ou plus la responsabilité d'un projet

PDS : Politique de développement social

RELIP : Régie des équipements loisirs de l'Île Perrot

RH : Ressources humaines

SC : Services communautaires

ST : Services techniques

TP : Travaux publics